
Petites écoles du Languedoc.

Numéro d'inventaire : 1979.36458

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Date de création : 1920 (vers)

Description : Pas de couverture.

Mesures : hauteur : 250 mm ; largeur : 197 mm

Notes : Insiste surtout sur le XVIIe s.

Mots-clés : Monographies / Enseignement élémentaire

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 40

Petites écoles du Languedoc.

On a réuni sous ce titre des documents d'une étendue assez considérable, qui permettent de bien saisir le fonctionnement des écoles à divers époques.

Comme je l'ai déjà dit, c'est dans cette province qu'on peut trouver le plus de renseignements sur cette question, parce que c'était la contrée qui avait le plus de goût et de passion pour l'instruction: cela tenait peut-être à ses deux grandes capitales Montpellier et Toulouse, où l'on trouvait des universités florissantes, et des collèges relativement bien suivis: évidemment l'influence de ces centres se faisait sentir dans les petites villes et dans les villages: mais une autre cause et plus forte que la précédente, était l'esprit du protestantisme. Aussi voyait-on des petites écoles dans tous les villages où les protestants étaient en majorité: l'administration laissait volontiers les paroisses, centres catholiques, privées de tout enseignement: quand je parle de l'administration, il est bien entendu que j'ai en vue l'évêché et sous ses ordres, l'intendance. Si parfois le gouvernement royal se mêlait aux débats, ce n'était jamais pour encourager ou développer les écoles populaires, loin de là!

Les chroniques du Languedoc, qui se publient à Montpellier depuis 1854 nous offrent un travail de plus intéressant sur l'enseignement primaire, dans la commune de Pauvert (1) au 17^e et 18^e siècle.

aujourd'hui chef-lieu de
Canton du département
du Gard.

M. Falgairelle s'étonne que les documents sur
l'instruction publique, pendant tout le moyen âge, à
Vauvert et dans les environs, fassent défaut; D'après ce que
nous avons dit le contraire nous aurait surpris.

Ce n'est qu'au début du 17^e siècle,
dit M^r Falgairelle, lors que l'édit de Nantes eut
pacifié le Languedoc ajournés, et plusieurs autres
provinces que l'on constate l'existence d'une école à
Vauvert. On remarque que Vauvert s'était en grande
majorité attaché à la Réforme. et en 1620, date où l'on
trouve dans les actes officiels le premier nom inscrit
d'un procureur de la jeunesse, Vauvert s'était dirigé
et administré par un conseil municipal protestant.

Antoine Domergue est le nom de cet
instituteur le 31 Août 1621, il reçut 112 livres pour
le reste de ses gages.

Deux ans après David Pontet remplaçait
Domergue décédé; et recevait comme appointements 148
livres, somme qui représente à peu près 700 de notre
monnaie actuelle. Il était payé de quartier en quar-
tier, c'est à dire tous les trois mois. Nous apprenons
sur ce point, par ce que le lecteur verra plus loin
que les Intendants du Languedoc suivirent la règle
tracée par le conseil de Vauvert, et probablement
par tous les conseils des localités protestantes.

En 1627, Vialès avait succédé à Pontet et il
se fit remarquer par son dévouement pendant la
grande peste de 1629. Générac, autre localité
protestante voulant attirer dans son sein le procureur

Vales, en lui offrant des honoraires plus élevés, l'auroient
donné 150 livres, et Vales resta.

Contrefais en 1632, l'école ~~demeura~~ privée de
maître pendant quelques mois et Jacques Fouquier
précepteur d'Aignes-Vives fut agréé par de libération du
Mars 1633. Fouquier reclama à la communauté
une maison pour son logement ~~et~~ et le charroi ~~gratuit~~
gratuit des ses meubles, ce qui lui fut accordé. « à la
charge qu'il ne sera rien payé au dit Fouquier pour
ses peines, de ceux qu'il traitera au présent lieu, de rom-
pures et autrucheries qui seront de sa connaissance,
mais seulement ~~lui~~ seront payés les médicaments qu'il y
fournira. ». Déjà on avait su priver chez Vales ses con-
naissances en chirurgie, les médecins étoient rares alors, et il
est probable que les protestants qui se destinaient à
l'enseignement primaire étudiaient l'art de panser et de
guérir les ~~les~~ blessures. Fouquier avait passé un
contrat de 4 années, en 1638 il est remplacé par ~~fr~~ Senor-
mont aux gages de 12 ¹² 10 s par mois. Puis en 1644 on
trouve Math. Plouze. Le service de ce dernier laissant
à désirer, le consistoire d'accord avec le conseil nomma
J^r Angelvin à condition de servir de chantre
au temple, faire la prière aux malades, quand il en
sera requis, et instruire et enseigner la jeunesse de lire
l'écrit et d'orthographe en toute fidélité. On lui accorda
200 ¹². Le sieur Angelvin ayant demandé une maison
pour assembler les enfants, le consistoire lui en paya
le loyer.

En 1647 Servière étoit régent de l'école et